



BRASS'ACTUALITÉS

2022
N°18

SOMMAIRE

Page 2

Le mot du maire

Pages 3 à 7

Le mot des Adjoints et des Délégués

Page 8

Le mot de l'opposition et État Civil

Page 9

Informations générales

Pages 10 et 11

Animations du mois de décembre

Page 12

Agenda et présentation des agents
recenseurs





LE MOT DU MAIRE

Chères Brassacoises, chers Brassacois,

Nous sommes, en effet, à nouveau sous le coup de la pandémie qui prend aujourd'hui un nouveau visage puisque nous subissons une nouvelle vague de contamination.

Tout au long de l'année, nous avons cherché mon équipe et moi-même à répondre aux besoins de chacun d'entre vous : aussi bien les personnes isolées, que les familles, les entreprises ou les associations. Nous nous sommes rendus disponibles et nous avons été à l'écoute de chaque difficulté.

Je ne peux que vous encourager à **vous faire vacciner ou à demander une 3e dose** afin de vous protéger et de protéger les autres. Nous organisons une journée de vaccination sans rendez-vous le samedi 22 janvier de 8h à 18h au centre-culturel en partenariat avec l'ARS, la Croix-Rouge et les soignants de notre territoire. Nous sommes maintenant habitués aux gestes barrières, ne nous relâchons pas !

La commune a poursuivi son évolution pour se moderniser puisque cette année nous aura permis de voir la rénovation de notre centre culturel et de notre camping. Enfin, les projets d'installation de mobilier urbain dans les espaces publics se sont multipliés les toilettes de la place Peynet, les pots de fleurs au centre-ville et l'aire de pique-nique à Bayard. La Maison France Services vous permettra aussi d'être dorénavant au plus près des services de nos dix partenaires.

Les projets de 2022 vont se focaliser sur l'essor économique de notre territoire. Une zone commerciale débutera au cours du premier semestre avec déjà des porteurs de projets souhaitant s'implanter. Par ailleurs, nous allons créer une nouvelle voie pour rendre plus accessible notre centre culturel. Sur le plan environnemental, nous allons entamer la transformation de notre éclairage public sur les quatre prochaines années en passant à de l'éclairage Led. Enfin, notre projet phare est la construction de notre Square le Royal qui a été retardé pour des raisons d'acquisitions de parcelles.

Pour améliorer notre centre-ville, nous avons engagé un bureau d'études pour **réaliser un plan guide qui aura pour objectif de nous conseiller sur les travaux nécessaires pour rendre notre ville attrayante**, nous attendons le retour au début du 2ème semestre.

Malgré le contexte, la commune se porte bien, **elle retrouve une dynamique** et nous espérons que vous y trouvez un vrai bonheur de vivre. Avec le programme Petites Villes de Demain nous allons pouvoir ensemble redonner des couleurs à notre Cœur de Ville.

Nous sommes nombreux à nous **impliquer chaque jour pour atteindre cet objectif**. Alors, je remercie tous les acteurs publics et privés, qui œuvrent pour la commune.

Chères Brassacoises, chers Brassacois, Mesdames, Messieurs, au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année 2022 !

Qu'elle soit synonyme de santé et de bonheur !

Vive notre commune !

Fabien **BESSEYRE**
Maire de Brassac-les-Mines



LE MOT DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



EDDIE GUINET

Adjoint aux travaux, espace public et économie d'énergie

MEMBRES DE LA COMMISSION

Hervé BOUCHET, Françoise CAUTIN, Catherine DENAIVES
Sandra MARTINS, Philippe MONIER, Christian RYCKEBOER,
Christian PAGES, Dominique PLUTINO.

JARDINIÈRES À FLEURS ET ARBUSTES

Afin d'améliorer le cadre de vie en centre-ville, les jardinières à fleurs ont été personnalisées. Les motifs inscrits sur celles-ci sont des clins d'œil à notre patrimoine.



1er pot: Le chevalement de Bayard et la rivière Allier avec les sapinières qui partaient pour Paris depuis le quai André Lafond à Brassaget.

2ème pot: Le kiosque des amoureux de Peynet

CENTRE CULTUREL

L'aménagement des extérieurs du Centre Culturel a été réalisé par les employés du Service Technique.

Le sol devant l'issue de secours a été rénové en béton désactivé et le trottoir a été recouvert d'un sable traité au ciment. Ce mélange, effectué en centrale, permet une cohérence d'ensemble.

Cette mission est inédite pour les agents et le résultat est concluant. À cet effet, d'autres travaux identiques auront lieu sur notre commune.



La Mairie a fait intervenir une entreprise extérieure afin de procéder à la mise aux normes de sécurité incendie du Centre Culturel, et notamment sur toute la partie « désenfumage ».

Il est également envisagé de régler la partie « accessibilité pour les personnes à mobilité réduite », cette mention a été recommandée par la Commission de Sécurité.

Cette partie n'était pas intégrée dans le programme des travaux concernant la mise aux normes. L'objectif sera de construire un cheminement de bandes de guidage allant de l'extérieur vers l'intérieur pour assurer la sécurité des personnes handicapées, malvoyantes, aveugles ou rencontrant des difficultés d'orientation.

LES EMPLOYES DU SERVICE TECHNIQUE À PIED D'OEUVRE POUR RAMASSER LES FEUILLES

Depuis quelques semaines, on entend dans les rues Brassacoises, le bruit lancinant de l'aspirateur et des souffleurs qui nous rappelle que l'été est déjà loin derrière nous.

En effet, le ramassage des feuilles a débuté le 25 octobre 2021 et 20 tonnes de feuilles ont été collectées sur le domaine public.



TRAVAUX

Afin d'informer les habitants sur les travaux d'assainissement, la maîtrise d'œuvre est aujourd'hui gérée par la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » concernant les eaux usées (évier et WC). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'Agglo Pays d'Issoire au 04 15 62 20 00.

En revanche, les eaux pluviales (issues du ruissellement) relèvent du domaine de compétence de la commune.

Pour information, les travaux d'assainissement ainsi que l'enrobé tri couche, sont terminés Impasse de Chamat.



Concernant la Rue du Près des Pierres, les travaux d'assainissement ont été retardés à la suite du planning surchargé de l'entreprise. Le chantier est donc reporté à partir de mai 2022.

À propos de la Route de Charbonnier, l'assainissement sera pris en charge par une entreprise extérieure spécialisée dans le domaine de réhabilitation de canalisation par chemisage.



CATHERINE DENAIVES
*Adjointe aux commerces, à
l'artisanat et à la redynamisation du
centre-Ville*

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne BORTOLI, Sébastien DEMARET, Gaëlle MAHOUEAUX,
Sandra MARTINS, Marc ROUX.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Notre concours est destiné à encourager et valoriser les initiatives de fleurissement qui améliorent notre cadre de vie et embellissent de notre ville.

Nous remercions les 12 participants qui se sont inscrits en 2021.

La remise des prix s'est déroulée le 17 septembre après qu'un jury ait évalué chaque maison.

Nous félicitons les 3 finalistes de cette année :

Madame Marie-Hélène Dessaigne : premier prix et trophée de la ville

Madame Françoise Odin : deuxième prix

Monsieur Jean-Claude Tixier : troisième prix

Les participants ont reçu des bons d'achats à utiliser chez nos fleuristes ou établissements en lien avec les espaces verts : « la fine fleur », « le kiosque fleuri », « la pépinière les 4 saisons » « Gédimat » et « Pradeau plants ».

SEMAINE DU COMMERCE DE PROXIMITE DU 11 AU 17 OCTOBRE SUR LE THEME DES DESSINS ANIMES

Elle a pour but de soutenir le commerce local et de faire découvrir le savoir-faire de chacun de nos commerçants.

Pour cette occasion, les vitrines de 25 commerçants ont été décorées par 2 artistes peintres sur le thème retenu.

Durant la semaine, nous avons eu :

- Une conférence par la fondation de Fanny Agostini
- Des démonstrations chez certains commerçants
- Une journée entière d'animations avec un écran géant et la projection de dessins animés, un atelier dessins, du maquillage, un caricaturiste et un sculpteur sur ballons.

Durant toute la journée du samedi, les enfants sont venus nombreux pour participer aux différentes animations et apporter de la joie dans notre centre-ville.

À midi nous avons eu un moment de convivialité grâce au repas proposé par le restaurant « le Saphir ».

De plus, l'association des commerçants a organisé un concours de cosplay qui a connu un grand succès, aussi bien auprès des enfants que des adultes. Nous remercions les commerçants de s'être associés à la municipalité pour la réussite de cette semaine. Rapidement, nous allons travailler sur le programme de l'année 2022.



ANIMATIONS COMMERCIALES DE DECEMBRE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commission commerce a distribué des jetons aux commerçants et restaurateurs de la ville afin de fidéliser leurs clients.

Les commerçants ont ensuite donné ces jetons à leurs clients, à leur convenance, pour que les enfants puissent :

- Prendre une photo avec le père Noël les week-ends du 11 et 12 décembre et du 18 et 19 décembre
- Faire des tours de poneys le 18 décembre.

Malgré le froid, toute la journée, les enfants sont venus nombreux à la rencontre des 5 poneys de l'écurie Cyrano.

Ces animations, ainsi que celles du mois d'octobre ont été financées à 80 % grâce à des subventions Leader (fonds européens) obtenues par la municipalité.





HERVÉ BOUCHET

*Adjoint aux Finances, à l'Éducation,
aux Marchés Publics et aux
Ressources Humaines*

MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES

Léa CARNICER, Sébastien DEMARET, Gaëlle MAHOUEAUX,
Philippe MONIER, Christian RYCKEBOER.

MEMBRES DE LA COMMISSION EDUCATION

Jocelyne BORTOLI, Vinciane GRAND, Agnès JEAN-PETIT,
Gaëlle MAHOUEAUX, Marc ROUX, Sabine TOCK.

FINANCES

En termes de dépenses d'investissements, la réhabilitation du Centre Culturel est achevée, des petits équipements complémentaires, nouveau frigo, nouvelles chaises sont en cours d'acquisition. À noter que nous avons obtenu une subvention du Département fin novembre à hauteur de 20% des dépenses, avec la subvention Régionale le coût à la charge de la commune sera donc de 30% estimé à ce jour à 38 000€.

C'était un projet investissement 2021 et nous sommes fiers de sa réussite et du résultat rendu en rapport à l'investissement de la commune...Place maintenant au square pour 2022, la commune est propriétaire de tous les terrains nécessaires au lancement du projet.



La période qui arrive va permettre d'une part de réaliser les comptes administratifs 2021 et d'autre part de finaliser le budget 2022, outre le square nous allons devoir investir dans le matériel de transport, la flotte de véhicules est très ancienne et les coûts de réparations explosent.

Nous allons aussi procéder à des opérations immobilières dans le centre bourg dans la perspective du plan de redynamisation, vente de la boutique Botikado pour la création d'un bar-point presse, achat du bâtiment de l'ancien Crédit Agricole pour éventuellement agrandissement de la poste.

EDUCATION

La crise sanitaire a beaucoup pesé ces dernières semaines dans le fonctionnement de l'école, fermeture pendant une semaine, dysfonctionnement chez notre prestataire cantine pour cause de personnel malade, adaptation des moments conviviaux de Noël, voire abandon d'un projet pour l'élémentaire.

En plus de cela nous devons encore gérer les dysfonctionnements de conception de cette nouvelle école, problème de chauffage (sonde de température au plafond !! tuyauteries non isolées) fuite au toit, réseau informatique sous employé, logiciel de cantine non homologué....

Cela a créé des tensions entre les différents acteurs, corps enseignant, parents d'élèves, commune mais nous ne devons pas oublier que les plus pénalisés sont les enfants et que nous devons œuvrer ensemble pour favoriser leur épanouissement à l'école.

Comme nous avons pu le constater avec les festivités en centre-ville, où de nombreux enfants ont participé à l'illumination du sapin et des élèves de maternelle accompagnés de parents ont donné de la voix pour un chant de Noël appris en classe.



Le conseil municipal Jeunes a été élu et a désigné le 9 novembre 2021 sa mairesse et ses adjoints. Un premier conseil a permis de définir les objectifs, les moyens de participer à la vie communale, la création de trois commissions, certains élus ont aussi assisté à un conseil municipal.

Des idées et projets dont certains en ligne avec l'équipe municipale verront le jour en 2022.



Le conseil municipal a décidé de soutenir financièrement les 55 familles Brassacoises qui ont un enfant au collège en 6ème ou 5ème et qui a participé au voyage sportif et culturel au Lioran en ce début d'année.



VINCIANE GRAND
Adjointe au Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne BORTOLI, Hervé BOUCHET, Sandra MARTINS, Marc ROUX, Christian RYCKEBOER, Denise BENAD, Suzanne ECHEGUT, Martine WEIL, Michel RAULET, Nicole RAUSCHENBERGER, Martine SADOURNY.

Pour donner suite à la visite du sous-préfet et de ses collaborateurs du logement d'urgence, que nous avons proposé pour intégrer au dispositif d'hébergement d'urgence de l'État en faveur des femmes victimes de violences, nous pouvons vous annoncer que la convention a été signée.

Notre commune pourra donc bénéficier d'une subvention de 4000 €, afin de procéder à divers travaux de rafraîchissement et d'aménagements de ce logement



Retour sur le concours des illuminations, où ont participé dix familles. Après évaluation, la commission a récompensé ex-æquo les trois premiers (M et Mme Dubois, M et Mme Confolent et M et Mme Crespo). Un filet garni réalisé par le commerce du centre-ville "la Boutik", leur a été attribué.

Et en ce qui concerne les autres participants, une boîte de chocolats est venue les remercier de leurs investissements.



JACQUES CARLET
Adjoint aux associations, à la
démocratie et à
l'environnement

MEMBRES DE LA COMMISSION

Hervé BOUCHET, Léa CARNICER, Vinciane GRAND
Philippe MONIER, Laëtitia TOMIO, Stéphane VEYSSEYRE.

ASSOCIATIONS

Nous remercions les associations, bénévoles et élus d'avoir participé à l'organisation des différentes manifestations de la ville depuis le mois d'octobre.

La balade du dimanche qui s'est déroulée le 24 octobre en partenariat avec le journal "La Montagne" et Balirando.

Cet évènement a enregistré plus de 600 participants. Les animations du mois de décembre : Marché de Noël, Chants de Noël des enfants, Retraite aux flambeaux, défilé avec La Banda, Feux d'artifices, Chasse aux trésors, Atelier pâtisserie, Tour de poney, Chants et musiques kiosque Peynet, Course des lutins, Photos avec le Père Noël ...

- A noter : Le forum des associations 2022 se déroulera le samedi 11 juin au gymnase du collège.

- Rappel : Pensez à réserver les salles pour vos manifestations de l'année 2022.

ENVIRONNEMENT

Un projet de plantation de haies est programmé pour le mois de février, toujours en partenariat avec la fédération de chasse du PDD, le lycée Agro-environnemental du Breuil-sur-Couze, la société de chasse St Hubert de Bayard, et les écoles maternelle et élémentaire. L'EH PAD Les Vallons Fleuris se joindra à eux pour ce nouveau projet. - Projet de rucher pédagogique 2023.

Pour que ce projet puisse se réaliser, nous faisons appel, dans un premier temps, à des apiculteurs bénévoles qui souhaiteraient transmettre leurs passions aux élèves des écoles et du collège.

D'ores et déjà, nous avons eu une réunion avec le syndicat des apiculteurs du PDD et nous avons des possibilités d'implantations. Si nous avons suffisamment d'apiculteurs, nous pourrions fixer une première réunion au cours du premier trimestre. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le secrétariat de la mairie au 04.73.54.30.88.





CHRISTIAN RYCKEBOER
Délégué à la prévention et à la sécurité

MEMBRES DE LA COMMISSION

Eddie GUINET, Françoise CAUTIN, Sabine TOCK, Vinciane GRAND, Jacques CARLET et Sandra MARTINS.

VIDEO SURVEILLANCE

Comme voté en conseil municipal, nous avons pu installer cette année grâce aux subventions de la Région de nouvelles caméras de vidéoprotection et changer le serveur de stockage des images. Le montant total des investissements est de 32688,46 euros et le montant de la subvention de la Région que nous remercions est de 20010,72 euros.

Ces investissements ont montré leur utilité au vu des résultats de résolutions d'affaires sur la commune mais également pour les communes limitrophes avec un pourcentage de 66 % par rapport aux réquisitions effectuées par les forces de l'ordre.

Les faits élucidés par la Vidéo-surveillance concernent par exemple des dégradations par tags, dégradations sur vitrines, de caméras, de panneaux indicateurs, mobilier urbain, vol de véhicules, vol dans commerces, délits de fuites, dépôts de déchets sur voie publique...

Concernant la commune de Brassac-Les-Mines, nous avons eu à déplorer un préjudice d'environ 31000 euros pour l'année 2021 suite aux différents vols ou dégradations. La vidéo surveillance a permis de faire condamner les auteurs de certains méfaits à nous rembourser la somme d'environ 10700 euros, les assurances remboursant environ 14500 euros, le reste soit environ 6000 euros restant à la charge de la commune (franchises, vétusté, heures passées par les employés...).

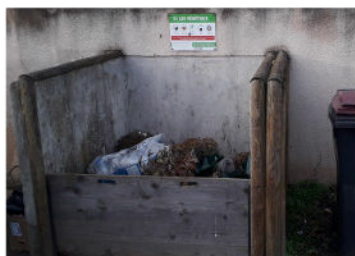
Afin de sécuriser encore plus notre ville, nous continuerons à développer le système de vidéo-surveillance au cours de notre mandat et ce grâce aux subventions de la région. Dès janvier 2022, nous demanderons une autorisation de vidéo-verbalisation auprès de la préfecture justifiée par l'abandon de plus en plus fréquent de déchets sur la voie publique.

COMPOSTEURS DE QUARTIERS ET DE CIMETIERES

Les deux premiers composteurs de quartiers ont été mis en service place du muse et au centre-ville à proximité du passage souterrain. D'autres installations viendront prochainement. Toute personne intéressée est priée de contacter la mairie.

Nous vous rappelons que ces composteurs ne peuvent recevoir que les déchets issus de votre cuisine et non les déchets verts de votre jardin (herbe, taille d'arbustes...) que vous devez déposer en déchetterie.

Concernant les cimetières, nous avons, en relation avec le Sictom, mis en place des panneaux et des bacs poubelles afin d'effectuer un tri des déchets et composter ce qui peut l'être afin de réduire les déchets ultimes qui sont incinérés. Nous vous demandons donc de bien vouloir séparer les déchets en mettant la terre et végétaux dans les bacs bétons et les pots, fleurs artificielles et papiers dans le bac poubelle et ce afin de limiter le temps passé par les employés communaux à trier vos déchets.



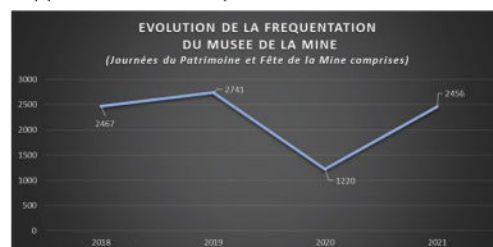
LÉA CARNICER
Adjointe aux développements, culturel, touristique et patrimoine

MEMBRES DE LA COMMISSION

Jacques CARLET, Gaëlle MAHOUDÉAUX, Sandra MARTINS, Marc ROUX, Laëtitia TOMIO, Stéphane VEYSSEYRE.

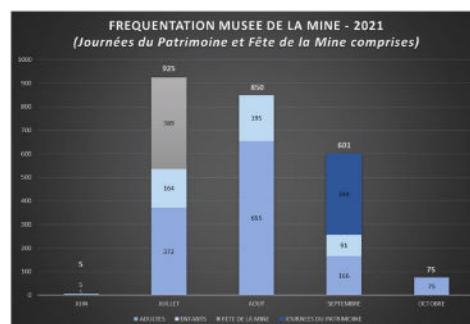
MUSEE DE LE MINE

Le bilan de la fréquentation du musée de la Mine en 2021 montre une nécessité de préserver la mise en œuvre d'événements sur notre commune. Nous pouvons comptabiliser un total de 2456 visiteurs sur la saison 2021 (Fête de la Mine et Journées du Patrimoine comprises). Le contexte sanitaire perturbe de manière durable les habitudes et ce depuis 2020. Comme vous pourrez le constater à la lecture des différents graphiques proposés, la fréquentation est en baisse par rapport aux années précédentes, mais reste constante.



Pour maintenir cet attrait, nous allons améliorer notre visibilité et mettre en place des activités tournées vers les plus jeunes afin de rajeunir notre clientèle. En effet, l'analyse montre la nécessité d'élargir l'attractivité du musée pour les plus jeunes. Le jeu sera notre axe de développement, les premiers seront réalisés en combinant la recherche d'indices et l'entraide.

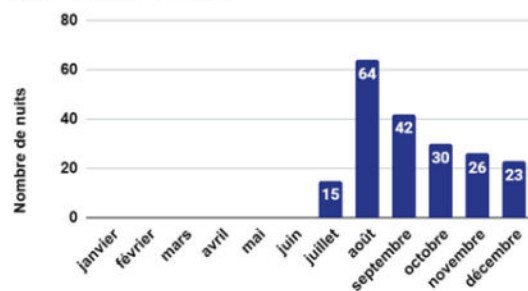
Il est intéressant de voir à travers le graphique, l'impact des journées spéciales sur la fréquentation. La Fête de la Mine et les Journées du Patrimoine permettent d'avoir à elles seules pratiquement un mois d'activité. Il faut développer ces journées spéciales pendant les mois d'été.



CAMPING

Depuis l'ouverture de l'aire de Camping-Car en juillet dernier, nous pouvons comptabiliser 200 nuitées au 31 décembre 2021. Grâce aux différentes statistiques en notre possession, nous pouvons prendre en compte les éléments suivants : 185 clients ont profité de l'aire d'accueil. La majorité des camping-caristes sont de nationalité Française, mais il y a également d'autres nationalités (France : 149 ; Royaume-Uni : 7 ; Belgique : 11 ; Pays-Bas : 10 ; Allemagne : 8)

Nombre de nuits depuis l'ouverture



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

CONTINUONS ENSEMBLE A FAIRE BOUGER BRASSAC

Nous tenons tout d'abord à féliciter l'initiative de Jacques CARLET pour l'aide financière des licences auprès des associations brassacoises pour les jeunes de moins de 18 ans. Cette initiative peut permettre à certains jeunes, issus d'un milieu plus défavorisé, de s'inscrire. Lors du dernier conseil, la municipalité a fait voter l'achat de l'ancien crédit agricole pour permettre l'agrandissement de la Poste. Nous espérons que ce projet se finalisera et ne finira pas comme le projet de l'ancien magasin Bokado qui devait recevoir des boutiques tests. Or à ce jour il serait revendu au bar Le Phoenix mais moins cher que le prix d'achat, ce qui nous fait douter de la bonne utilisation de l'argent public. Toutefois nous souhaitons à Sébastien et Fabrice la réussite de leur beau projet. Nous continuerons d'agir pour vous représenter et défendre au mieux vos intérêts. Vous pouvez nous retrouver sur la page Facebook « continuons ensemble à faire bouger Brassac ».

BRASSAC A L'UNISSON

2021 s'est achevée, encore une année difficile qui nous a toutes et tous mis à contribution. Ces fêtes de fin d'année ont, nous l'espérons de tout cœur, été le moment de retrouvailles familiales et amicales. Durant cette année les élus de Brassac-les-Mines à l'Unisson ont été fidèles à leurs engagements, portant leurs valeurs et idées au sein du conseil municipal. Les débats et échanges ont toujours été constructifs et respectueux, et nous ne manquons pas de défendre à chaque conseil ce pourquoi vous nous avez fait confiance.

En ce début d'année nous espérons tous sortir de cette période de crise et les membres de la liste Brassac-les-Mines à l'Unisson vous présentent tous leurs vœux de bonheur, joie prospérité et de santé.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Du 31/08/2021 à fin 2021

Le 09/10/2021

STOUFFLET Pierre, Olivier et RODRIGUES DASILVA Suzanne, Rachel

NAISSANCE

Du 31/08/2021 à fin 2021

Le 18/08/2021

VIALANEIX Mathis, Pascal, Luc

Le 24/06/2021

MERLINO Lorenzo, Kaïss, Giuseppe

Le 25/10/2021

BAYART Laya

Le 22/11/2021

CATELIN Bloom

Le 18/12/2021

SAIDALI Azzam

Le 28/12/2021

MAHAMOUDOU Kayden

Le 18/09/2021

SOULIER Chloé, Hélène, Monique

Le 26/09/2021

JUPITER Mayssane, Émeline

Le 27/10/2021

LEJEUNE Milan, Serge, Thierry

Le 05/12/2021

BOULEMDAOU Maëlle

Le 20/12/2021

LEGAYLoann,Jonathan,Thierry, Bernard

Le 28/12/2021

MELARD Maïna Angeline

DÉCÈS

Entre le 01/04/2021 et le 31/08/2021

	Nom marital	Date
CHANTELOUBE Andrée	BRUANT	05/09/2021
CHEVALIER Suzanne, Marguerite	LECLAIR	05/09/2021
POBLET Daniel, Roger, Charles		09/09/2021
CHEVALIER Georges		12/09/2021
GIRARD Pierre, Henri		29/09/2021
CAROTTA Attilio		02/10/2021
NOIR Rolande		01/10/2021
RODRIGUEZ Marie De Lure	VAISSAYRE	04/10/2021
ABADIA Blasa, Marie, Louise	GOURBEIX	06/10/2021
SANDON Clélia	FAVRET	06/10/2021
BIGONI Maria, Carmela	VAURE	19/10/2021
MÉZIÈRES Suzanne, Maria	HUGON	19/10/2021
BERNARD Madeleine	BOURDIER	26/10/2021
CHEVANT Jeanne	COUTAREL	02/11/2021
BOYER Marthe, Marie	GAVA	24/11/2021
THOMAS Roland		27/11/2021
DUSSUC Marie, Anne	THOMAS	08/12/2021
SABATIER Georgette	LÖW	22/12/2021
NEVOSO Vincenzo		24/12/2021

EXTENSION des CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} MAI 2021, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prend en charge TOUS NOS EMBALLAGES sans exception dans nos bacs de tri.

Jusqu'alors, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées seulement aux bouteilles et flacons. Dorénavant, plus de question à se poser, les emballages tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt sont à déposer dans nos bacs de tri ! Cette extension des consignes de tri a pour but de simplifier le geste de tri sur l'ensemble du territoire français, de réduire le volume de nos bacs gris et la quantité de déchets incinérés, mais aussi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU :



N'imbriguez pas les emballages !



Toujours en VRAC !

TOUJOURS :



Votre bac de tri est trop petit ?

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut-être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.



Des FRÉQUENCES DE COLLECTE adaptées à L'UTILISATION RÉELLE DU SERVICE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit de maîtriser la facture déchets auprès des ménages et de limiter l'impact écologique tout en préservant la qualité du service.

De ce fait, la collectivité poursuivra en 2022 l'optimisation de ses circuits de collecte.

Certaines communes verront à leur tour, leur fréquence de collecte (en ordures ménagères) passer à une seule tournée hebdomadaire.

La COLLECTE DU VERRE en régie !

Afin d'optimiser les performances liées à la collecte du verre, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prendra ce service en régie à compter du 1^{er} janvier 2022.

De nombreuses colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble des communes de la collectivité. Toujours soucieux d'améliorer son service de proximité, la densification du maillage du territoire se poursuit. Ainsi, 9 colonnes ont été ajoutées au cours de l'année.

Il est également possible pour les usagers de déposer le verre en déchèterie.

Vous pouvez connaître l'emplacement des colonnes à verre sur votre commune en consultant le site internet de la collectivité : www.sictom-issoire-brioude.com



f Nous sommes sur Facebook... !

Afin de vous apporter un service toujours plus performant, nous avons tenu à compléter nos canaux de communication par une page Facebook. Suivez notre fil d'actualité : articles, événements, informations et anecdotes. Cette page vous propose une communication plus spontanée et variée. ABONNEZ-VOUS en UN CLIC, partagez, likez et commentez !

... Et YouTube !

Découvrez sur notre chaîne plusieurs vidéos liées à l'activité du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (tutos compostage, fabrication d'objets...)

Sur la Commune de BRASSAC LES MINES :



729 tonnes collectées/an



186 tonnes collectées/an



232 tonnes collectées/an



77 tonnes évitées/an grâce au compostage

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

ANIMATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE



ENTRÉE DU MARCHÉ DE NOËL



CHANTS DE NOËL ENFANTS DE L'ÉCOLE



MICKEY



CONCOURS DES ILLUMINATIONS



COURSE DES LUTINS



FABRICATION DE DÉCORATIONS EN BOIS



BANDA DE NOËL



CHANTS DE NOËL AVEC UNIVERSOUL



BONHOMME DE NEIGE



ATELIER PÂTISSERIE



CHANTS DE L'ÉCOLE



PÈRE NOËL ET LA BOÎTE AUX LETTRES



NOUVELLE DECORATION



LA CHASSE AUX TRESORS DES LUTINS



MASCOTTES



SAPIN DE NOËL 2021



LACHER DE BALLONS



TOM JERRY & ST BERNARD



LAMPIONS



PÈRE NOËL ET ÉLUS



PROMENADE À PONEY



PÈRE NOËL

AGENDA 2022

22 JANVIER

Centre de Vaccination de 8h30 à 17h
CENTRE CULTUREL

12 FÉVRIER

Hivernale
SITE DE LA MINE

13 FÉVRIER

Hivernale
SITE DE LA MINE

19 FÉVRIER

Repas St Valentin
CENTRE CULTUREL

10 MARS

Fête Nationale des Mineurs
CHEVALEMENT

12 MARS

Concert des Musicales
CENTRE CULTUREL

19 MARS

Cérémonie
MONUMENT DE LA MAIRIE

19 MARS

Loto USBM
CENTRE CULTUREL

10 AVRIL

Élections présidentielles
1er tour

10 AVRIL

Théâtre 11h11
CENTRE CULTUREL

24 AVRIL

Élections présidentielles
2ème tour

08 MAI

Cérémonie
AUX DEUX MONUMENTS



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire ces événements sont annoncés avec quelques réserves.

RECENSEMENT DU 20 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2022

L'importance du recensement pour les communes

Un recensement régulier est d'une importance cruciale pour les communes : il contribue en effet à établir les chiffres de la population légale, publiés chaque année par décret au 31 décembre. Rappelons que les chiffres de la population légale déterminent le montant de la DGF (dotation globale de fonctionnement) ; et que de très nombreuses règles fixées par la loi ou les décrets dépendent de seuils de population (plus ou moins de 1 000, 3 500, 10 000 habitants...), dans des domaines aussi variés que le droit électoral, l'urbanisme, les obligations en matière de plans climat-air-énergie, etc.

Présentation des agents recenseurs munis d'une carte officielle sont :

Crespo Morgane, Boyer Josiane, Thibaut Marine, Fleuru Laurent, Rouvet Vanessa, Barraduc Stéphanie



MAIRIE

51 rue Charles Souligoux
63570 Brassac-les-Mines



04•73•54•30•88



04•73•54•31•67



mairie.brassac@orange.fr

Directeur de la publication: Fabien Besseyre

Conception et rédaction: Fabien Besseyre, Eddie Guinet, Catherine Denaives, Hervé Bouchet, Vinciane Grand, Jacques Carlet, Léa Carnicer Christian Ryckeboer et Philippe Monier.

Conception graphique: Yokstudio

Impression: Printoclock

Distribution: par nos soins

Tirage: 2000 exemplaires



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE
BLM63